



# LES HORAIRES DE SCIENCES ET TECHNO

## L'ESSENTIEL

Les horaires en sciences et en technologies pris ensemble restent inchangés sur l'ensemble du collège soit 17,5 H.

Dans le détail :

- L'enseignement des sciences physique réapparaît en classe de 6<sup>ème</sup>.
- Les horaires de sciences (SVT et physique-chimie) et de technologie sont calculés en un bloc de 4 heures en 6<sup>ème</sup>, ce qui correspond à l'ancien horaire (1,5h SVT & 1,5h techno) plus 1h pour les sciences physiques.
- Les dédoublements en SVT et techno en 6<sup>ème</sup> seront pris sur la « marge-profs » (cf article « marge-profs »).

## LE BLOC SCIENCES TECHNO EN 6<sup>ème</sup>

Ce nouveau bloc de 4 heures interroge les collègues de sciences et de techno. Est-ce qu'une discipline ne va pas être lésée au profit des autres ?

Il faudra bien sûr être vigilant à la proposition de répartition en 6<sup>ème</sup>, mais avec 1 heure de plus que dans les précédents horaires et avec une priorité pour dédoubler, les collègues devraient voir leurs horaires augmenter en 6<sup>ème</sup> et auront de nouveau la possibilité d'enseigner les sciences physiques.

Le SE-UNSA vous propose des scénarios de répartitions possibles en sciences et technologie pour les 6èmes, [ici](#).